

CONSULTATIVE ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

FIRST ORDINARY SESSION

Thirteenth Sitting - 2nd September 1949 Doc. 32

RÔLE OF THE COUNCIL OF EUROPE
IN THE ECONOMIC FIELD

taking account, in accordance with
Articles 1 (c) and 23 (b) of the Statute,
of existing international organisations

AMENDMENTS ¹

proposed by M. PHILIP
to the Report

of the Committee on Economic Questions
on the Economic Situation of the Member States
of the Council of Europe (Doc. No. 30)

1. Preamble, paragraph 1, delete from "America", to end of paragraph.

2. Preamble, paragraph 2, leave out to paragraph, and insert: "To this end, the countries of Europe must :

"(a) develop their own commercial exchanges, as well as their exports to the other continents;

"(b) pursue a policy of full employment of their resources in capital labour;

"(c) increase their productivity and reduce their cost and selling prices, to bring them into line with the hard realities of the post-war world."

Signed: Signé:
Philip.

ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE

Treizième séance - 2 septembre 1949 Doc. 32

RÔLE DU CONSEIL DE L'EUROPE
DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

compte tenu
des organisations internationales existantes,
ainsi qu'il est prévu aux articles 1, c et 23, b du Statut

AMENDEMENTS ¹

présentés par M. PHILIP
au rapport

de la commission des Questions économiques
sur la situation économique des Etats Membres
du Conseil de l'Europe (Doc. n° 30)

1° Dans le paragraphe 1 du préambule, supprimer les quatre dernières lignes et s'arrêter à : « rétablir l'équilibre économique entre l'Europe et l'Amérique du Nord ».

2° Rédiger le paragraphe 2 du préambule comme suit : « A cet effet, les pays européens doivent :

» a) Développer leur propres échanges commerciaux ainsi que leurs exportations vers les autres continents;

» b) Poursuivre une politique de plein emploi de leur ressources en capital et en main-d'œuvre;

» c) Augmenter leur productivité, réduire leurs prix de revient et de vente afin de les adapter aux réalités du monde d'après-guerre. »

¹ First adopted, second defeated. See: Doc., No. 30, Report; Nos. 31, 33 to 56, Amendments and Official Report No. 13.

¹ Premier adopté, second repoussé. Voir: Doc., n° 30, rapport; nos 31, 33 à 56, amendements et compte rendu n° 13.